

avec envers EcoFlex™ Echo

DESCRIPTIF PRODUIT

Basalt est une collection de **dalle de moquette plombante amovible** en velours tufté bouclé en nylon sur envers acoustique en feutre EcoFlex™ Statera de dimensions 50 x 50 cm, type « Basalt » de chez IVC Group ou équivalent.

Elle possède un classement feu Bfl-S1 selon EN 13501-1 et une classe d'usage 33 pour trafic intense selon la norme EN 1307.

La collection propose de 12 différentes couleurs au choix.

Ce produit est composé de 100% nylon teint masse pour une meilleure tenue dans le temps et d'un envers acoustique EcoFlex™ Echo en feutre. Son **poids total est de 4700 g/m²**, son **poids de velours est de 600 g/m²** et son **poids de velours utile de 390 g/m²**. Son **épaisseur totale est de 8,4 mm**.

Structure : Tufté 1/12" ; Densité : 219 300 points/m²

Il offre des performances acoustiques élevées :

Isolation au bruit d'impact (EN ISO 10140-3) : $\Delta L_w = 32$ dB.

Coefficient d'absorption acoustique (EN ISO 354) : **0,25 α_w**

Environnement

Ces dalles de moquette sont conçues et fabriquées en Belgique dans une usine certifiée ISO 14001, ISO 9001

La collection Basalt est composée de **52 % de contenu recyclé** incluant notre envers EcoFlex™ Echo qui **contient du feutre avec 94 % de polyester recyclé**.

Les déchets issus de sa fabrication sont réintégrés dans le circuit de fabrication et les **chutes propres** lors de l'installation peuvent être également recyclées grâce à notre **programme Recover***. En fin de vie les dalles de moquette peuvent être recyclées en nouvelles matière ou réutilisées.

Elles sont conçues et fabriquées conformément au règlement européen REACH avec 0 matériaux lourds et 0 autres substances nocives telles que le plomb, le mercure ou le chrome.

Niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation : classe A+

Conformité aux exigences du **Green label plus GLP 100161**.

Le produit répond également aux critères **GUT** concernant les seuils de COV, les odeurs et les substances chimiques. **N° de certificat Prodis- GUT: 65EB708B**.

Mise en œuvre selon indications du fabricant Pose :

La pose et l'entretien doivent respecter les recommandations figurant sur notre guide d'installation. Le produit bénéficie d'une garantie de 15 ans minimum s'il est installé suivant les conseils de pose.

*Après étude du chantier